



**SAINt-AUGUSTIN
DE-DESMaURES**

PARCOURS GONFLABLE AQUATIQUE WIBIT

COMPLEXE SPORTIF DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMaURES

Activités libres récréatives pour favoriser la participation de tous!

Adresse

Complexe sportif
de Saint-Augustin-de-Desmaures
230, route de Fossambault
418 878-5473 poste 5800

Tarification non-résidents

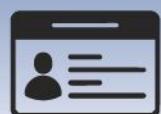
EN LIGNE SEULEMENT
6 ans et + 5 \$

Résidents de L'Ancienne-Lorette et de Québec

En vertu d'une entente avec la Ville de L'Ancienne-Lorette, les citoyens de cette municipalité sont considérés comme résidents.

Les citoyens de la Ville de Québec sont considérés comme résidents et n'ont donc pas de frais pour tous les bains du lundi 11 h au vendredi 12 h 15 inclusivement. Les frais non-résidents s'appliquent aux bains après celui du vendredi 12 h 15 et ce jusqu'au dimanche soir.

Réglementation
complète à:
VSAD.ca



Preuve de résidence exigée
pour tous en tout temps

**Présentez-vous 30 minutes
avant le début du bain libre**

Veuillez préparer votre carte loisirs
afin de la passer sur le lecteur optique :
téléphone ou carte

**RÉSIDENTS
GRATUIT**

72 heures à l'avance
Ayez en main une
preuve de résidence.

**NON-RÉSIDENTS
PAYANT (\$)**

24 heures à l'avance

Paiement en ligne SEULEMENT.
Aucune inscription et paiement sur place.
Les frais habituels pour l'accès
au bain libre sont en sus et
doivent être payés au Complexe sportif.



Âge 6 ans et +



**Grandeur minimum
1,10 m**



6-8 ans : VFI obligatoire
(VFI disponibles à la piscine)

»»» SUIVEZ-NOUS POUR NE RIEN MANQUER



Horaire Wibit – Parcours aquatique gonflable

Samedi 7 février

13 h 45 à 15 h 15

18 h 35 à 19 h 25

Dimanche 8 février

13 h 45 à 15 h 15

18 h 35 à 19 h 25

Les blocs horaires ci-dessus correspondent aux périodes du parcours aquatique, offertes pendant les bains libres réguliers. Non-résidents : la tarification régulière pour les bains libres s'applique et est payable sur place, comme d'habitude.

Un horaire spécial de la relâche est à venir !